

COMMUNE DE GRIGNON**Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal
Délibération n° 2023.08.28_04**

Le 28 août deux mil vingt-trois, à dix- huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de GRIGNON, dûment convoqué s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur François RIEU, Maire, en session ordinaire.

Étaient présents : Annette BELLANGER – Lina BLANC- Thierry BINET-Corinne BUSALB- Michel CREMONE - Pascal DUMONT -Rémi FERRONT- Bernard FUMEY- Virginie GARDET- Valérie MATHE- Stéphanie MARTIN- François RIEU - Olivier RUFFIER - David TORDJMANN.

Étaient excusés : André CARRABIN (pouvoir à Pascal DUMONT) – Nicole RECORDON (Pouvoir à François RIEU) - Jean Pierre MARGUERIE.
Secrétaire de Séance : David TORDJMANN.

Date de convocation : 22/08/2023

Nombre de Conseillers en exercice : 17

Présents : 14

Excusés : 3

Absents : 3

Pouvoirs : 2

Votants : 12

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-217301308-20230828-2023-08-28-04-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/08/2023

Rapporteur : Lina BLANC

DÉLIBÉRATION 4 : ADMINISTRATION GÉNÉRALE : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2023.

Madame Lina BLANC présente au Conseil Municipal les propositions de la Commission vie locale pour l'attribution de subventions aux associations pour l'année 2023 :

Subventions aux Associations	Voté le 16/06/2022	Montant demandé par l'association	Proposition de la commission vie locale	Voté le 28/08/2023
ACCA	700,00 €	700,00 €	700,00 €	700,00 €
AÎNES RURAUX	800,00 €	600,00 €	600,00 €	600,00 €

ANCIENS COMBATTANTS	300,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
ENDURANCE GRIGNON	800,00 €	800,00 €	800,00 €	800,00 €
FEP	2000,00 €	3 000,00 €	1800,00 €	1800,00 €
LES MOMES DE GRIGNON	800,00 €	2 000,00 €	0,00 €	0,00 €
CYCLOS GRIGNON CLUB	800,00 €	800,00 €	800,00 €	800,00 €
TAEKWONDO	800,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €
TELETHON GRIGNON MONTHION ESSERTS-BLAY	300 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
US GRIGNON	3 000,00 €	5 000,00 €	3500,00 €	3500,00 €
APG (Amicale du Personnel de Grignon)	6 200,00 €	6 600,00 €	6 200.00€	6 200.00€
Total des Subventions	16 500 €	20000 €	14 900.00€	14 900.00 €

Madame Lina BLANC précise que les crédits ouverts au B.P. 2023 sont de 18 000.00 €.

Monsieur Pascal DUMONT, 1er Adjoint et conjointement Président de l'ACCA, Monsieur Bernard FUMEY, conseiller municipal et conjointement Président des Cyclos Club de Grignon, ainsi que Monsieur Thierry BINET,

conseiller municipal et membre du bureau des Cyclos Club de GRIGNON sont invités à quitter la salle, et à ne pas prendre part au vote, ni au débat.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

Abstentions	
Contre	
Pour	12
Ne prennent pas part au vote	4 (P. DUMONT- A CARRABIN (pouvoir à Pascal DUMONT) - B. FUMEY- T. BINET)

- **APPROUVE** l'attribution des subventions de fonctionnement 2023 aux associations pour un montant de 14 900.00€ ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à procéder au versement des sommes à chaque association ;
- **DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au BP 2023.

Le Maire,

François RIEU



Ainsi Délibéré, le jour, mois et an susdits
Pour extrait certifié conforme,
Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de
la réception en Préfecture le (Voir cachet) :
Et de la publication, le

